



LES FAITS MARQUANTS DE LA CMPC: JEUDI 20 JANVIER 2005

Les délégués à la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes (CMPC) ont poursuivi, jeudi, leurs travaux dans des sessions des Réunions Intergouvernementale et Thématique. En Plénière, la Conférence, a entendu une session spéciale consacrée à la catastrophe de l'Océan Indien, suivie par des déclarations d'ordre général, présentées par les pays et par les organisations intergouvernementales et autres. La Grande Commission a poursuivi le traitement du projet de cadre d'action, travaillant jusqu'à une heure tardive de la nuit, pour achever les négociations et traiter le projet de déclaration. Dans la Réunion Thématique, un groupe de discussion a été tenu sur la gouvernance, et les cadres institutionnels et politiques de la Prévention des risques. Tout le long de la journée, quinze sessions des ensembles thématiques ont été tenues.

REUNION INTERGOUVERNEMENTALE

PLENIERE: Session spéciale sur la catastrophe de l'Océan indien: Le Président de la CMPC, Murata, a ouvert la session spéciale sur la catastrophe de l'Océan indien. K. Radhakrishnan, Directeur du Centre National Indien des Services d'Information sur l'Océan, a présenté l'initiative indienne concernant le système d'alerte précoce (AP) contre le tsunami et les éclats de tempête. Jan Egeland, Sous-secrétaire général des Nations Unies chargé des Affaires Humanitaires et Coordonnateur de l'Aide d'Urgence, a fait l'éloge de la réponse sans précédent de la communauté internationale, soulignant qu'en trois semaines de temps, pratiquement tous ceux qui étaient affectés par le tsunami avaient nourriture, abri et des services de santé, d'eau et d'assainissement.

Le Président Murata a ensuite présidé un groupe de discussion consacré aux expériences des pays. Chowdury Kamal Ibne Yousuf, Ministre Bangladais de l'alimentation et de la Gestion des Catastrophes, a mis en relief la mise en place réussie d'un programme de préparation aux cyclones. Adik Bantarsu, Chef du Bureau de la Coopération, au sein de l'Agence National Indonésienne pour la Coordination des Réfugiés et de l'Aide d'Urgence, a parlé des dégâts subis par l'infrastructure de l'Indonésie. Tissa Vitarana, Ministre Sri Lankais des Sciences et des Technologies, a parlé la dévastation subie par l'économie de la pêche et du tourisme. Ashoka Kumar Rastogi, Secrétaire d'Etat Indien chargé de la Gestion des Catastrophes, a mis l'accent sur les efforts de recherche et de secours. Dave Mwangi, Secrétaire Permanent Kenyan chargé de l'Administration Départementale et de la Sécurité Nationale, a parlé du système d'AP contre les sécheresses et les inondations mis en place par le Kenya. Suporn Ratananakin, du Bureau des Relations Extérieures, au Département Thai de la Prévention et de l'Atténuation des Catastrophes, a mis l'accent sur les taxes, les prêts et l'aide réglementaire, destinés à la restauration des moyens de vivre. Ian Wilderspin, Chef de l'Unité chargée de la Gestion des Risques de Catastrophe, au sein de la Fédération Internationale de la Croix Rouge (FICR), a souligné l'importance de l'implication des populations vulnérables dans la conception des systèmes d'AP.

Li Xueju, Ministre Chinois des Affaires Civiles, a annoncé la tenue d'une conférence asiatique sur la prévention des catastrophes. Sadako Ogata, Présidente de la JICA, a mis en garde contre "la reconstruction de la pauvreté." Hans-Joachim Daerr, Directeur Général de l'Office Allemand chargé des Questions Internationales, au sein du Département des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et de l'Aide Humanitaire, a offert d'accueillir une conférence internationale sur l'AP, début 2006. Howard Baker, Jr., Ambassadeur des Etats-Unis au Japon, a suggéré d'appeler le Système Mondial des Systèmes d'Observation de la Planète, à apporter sa contribution au système d'AP. Robert Owen-Jones, Directeur de l'Office de l'Environnement au sein du Département

Australien des Affaires Etrangères et du Commerce, a recommandé que l'AP de l'Océan indien fasse usage des systèmes d'AP existant ailleurs.

Dans le débat qui a suivi, plusieurs délégations ont exprimé leur sympathie aux pays touchés et ont souligné l'importance de la coordination de l'UN/OCHA dans la fourniture de l'aide. La SUISSE et la TURQUIE ont décrit leurs réponses nationales à la catastrophe du tsunami. La CE a parlé de son intention d'accorder des financements pour l'aide humanitaire à court terme et la reconstruction à long terme. Le DANEMARK a fait état des avantages de la réhabilitation environnementale, et la SUEDE a mis l'accent sur la gestion des littoraux. Faisant l'éloge de la réponse internationale à la catastrophe, l'UE, le ROYAUME-UNI, le PAM et l'UNICEF ont souligné la nécessité de fournir également un soutien aux crises moins frappantes, telles que la famine et le VIH/SIDA. Au sujet du système d'AP de l'Océan indien, le JAPON a offert une coopération technologique et un partage des données, la REPUBLIQUE DE COREE a engagé son expertise IT, et le délégué des PAYS-BAS a promis un soutien financier. L'AFRIQUE DU SUD a encouragé que les systèmes soient basés sur les populations. La MALAISIE a appelé au renforcement des capacités. La FRANCE a parlé du programme de formation axé sur la prévention des catastrophes locales, mis en place par le PNUE. L'EGYPTE a souligné l'importance de la coopération Nord-Sud. Le MAROC a appelé à l'établissement d'un système d'AP contre les tsunamis en mer Méditerranée.

L'OMM a déclaré que les systèmes d'AP devraient, à long terme, être disponibles à tous les pays et contre tous les dangers naturels. L'UNESCO a annoncé la tenue, du 3 au 8 mars 2005, à Paris, en France, d'une réunion technique consacrée à l'élaboration d'une stratégie commune concernant le système d'AP de l'Océan indien. L'OIT a mis l'accent sur les stratégies de création d'emploi dans les efforts de reconstruction. La FAO a parlé des dégâts subis par la pêche et l'agriculture. Le PNUE a mis en relief le rôle atténuant des écosystèmes stables. Le SECRETARIAT DE LA CONVENTION DE BALE a introduit le guide de la gestion des déchets dangereux dans les régions frappées par les tsunamis. L'UNION INTERNATIONALE DE GEODESIE ET DE GEOPHYSIQUE a recommandé d'établir des centres régionaux de gestion des catastrophes. L'ORGANISATION DU TRAITE SUR L'INTERDICTION DES ESSAIS NUCLEAIRES, L'AGENCE SPATIALE EUROPEENNE, L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE et le PAM ont mis l'accent sur les contributions potentielles de leurs programmes existants, au système d'AP. Le CENTRE INTERNATIONAL ABDUS SALAAM DE PHYSIQUE THEORETIQUE a parlé des prévisions des méga tremblements de terre. Le SECRETARIAT D'ASEAN a mis en relief l'éducation et la communication en matière de préparation aux catastrophes.

En conclusion, le Président Murata a reconnu le soutien devant être apporté au projet de déclaration commune de la session spéciale.

GRANDE COMMISSION: Les délégués ont travaillé tout le long de la journée au traitement des questions en suspens du projet de cadre d'action, reprenant plusieurs de celles examinées durant les discussions tenues le mardi et le mercredi. Le JAPON a accepté la suppression de la référence à la sécurité humaine. Au sujet de la demande faite, par les ETATS-UNIS, au Président de la CMPC, de présenter une déclaration sur le caractère non contraignant du cadre d'action durant la session de clôture, l'UE, avec d'autres, a fait part de ses réserves concernant le risque d'envoi d'un signal négatif, au monde extérieur, sur les résultats de la Conférence. Le délégué des ETATS-UNIS a suggéré de se référer au cadre comme étant un "document politique et humanitaire important." Le Président Ferrari a indiqué qu'il soulèvera la question avec le Bureau.



Le JAPON et les ETATS-UNIS ont fait part de leurs fortes objections au nouveau texte avancé par l'UE concernant la détermination politique des gouvernements donateurs de mobiliser les ressources. Aucune avancée n'a été enregistrée sur le paragraphe consacré à l'aide financière pour la prévention des risques.

Au sujet des activités de réduction des facteurs de risques sous-jacents, l'UE a suggéré l'adjonction d'un libellé appelant à l'amélioration de la gestion des écosystèmes pour la réduction des effets des catastrophes. Le BRESIL a suggéré de se référer plutôt à l'utilisation et à la conservation des ressources naturelles, mais le CAMEROUN s'est opposé à l'utilisation du terme "conservation." Après des discussions informelles, les délégués ont décidé de faire référence à l'encouragement de la gestion durable des écosystèmes, notamment à travers une meilleure planification de l'utilisation des terres et des activités de développement.

Au sujet des pratiques du développement économique et social pour la réduction des facteurs des risques sous-jacents, le délégué des ETATS-UNIS s'est opposé au nouveau libellé proposé par l'Iran, mentionnant l'aide psychosociale dans la période qui suit les catastrophes, arguant que le champ de compétence de la CMPC est limité à la préparation et qu'il n'englobe pas l'action humanitaire. Le délégué des Etats-Unis mènera des consultations avec l'Iran et d'autres, en vue de parvenir à une formulation et un emplacement acceptables.

Au sujet des principales activités devant être menées dans le cadre de la détermination, de l'évaluation et du suivi des risques de catastrophe et de l'amélioration de l'alerte précoce, la TURQUIE, avec d'autres, contrée par le BANGLADESH, a préféré la suppression de la référence aux "bassins fluviaux partagés," car elle dénote avec l'universalité du cadre. Le délégué des ETATS-UNIS, appuyé par l'AFRIQUE DU SUD, l'ETHIOPIE et le BOTSWANA, a proposé d'y ajouter "autres bassins, organes et zones aquatiques." L'INDE a suggéré de se référer aux "dangers liés à l'eau." Les parties intéressées ont décidé d'élaborer un texte commun, à titre informel.

Au sujet de la mise en œuvre et du suivi, le délégué des ETATS-UNIS a fait part de ses réserves concernant le libellé faisant référence à l'élaboration d'une convention internationale sur la prévention des risques de catastrophe, proposant, à sa place et lieu, la mise en application et le renforcement des "instruments juridiques pertinents." Cette proposition a été soutenue par le CANADA, la FEDERATION DE RUSSIE et l'AFRIQUE DU SUD. Contré par l'UE, le JAPON a préféré ne pas voir mentionner le terme "juridiques." La COLOMBIE a proposé que ces instruments soient également internationaux. Les délégués ont accepté cet ajout, et ont décidé le maintien du terme "juridiques."

L'UE a ensuite proposé l'insertion d'un appel à l'IATF et à la SIPC de procéder à l'élaboration d'un ensemble d'objectifs et d'indicateurs génériques pour permettre aux Etats membres de mesurer les progrès accomplis dans leur mise en application du cadre d'action, soulignant que l'urgence des objectifs et des indicateurs a été renforcée par la catastrophe de l'océan indien. Le texte propose que les objectifs et les indicateurs soient débattus dans une session de fond du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC). Les délégués ont présenté leurs premières observations sur la proposition, plusieurs d'entre eux faisant part de leur appui en faveur du principe, mais demandant un délai supplémentaire pour son examen. De nombreux délégués ont préféré la suppression de la référence à l'ECOSOC. Des réserves ont également été exprimées quant à l'établissement d'objectifs mondiaux, plusieurs pays soulignant que l'établissement des objectifs et des indicateurs relève de la responsabilité nationale.

Les délégués se sont accordés sur l'importance du suivi des résultats de la CMPC, et ont débattu longuement de la proposition de l'UE d'inclure un examen particulier de la manière dont les risques des catastrophes affectent l'avancement de la réalisation des ODM. Contré par l'INDE et plusieurs autres pays, le délégué des ETATS-UNIS a proposé de supprimer la référence aux ODM. Après une discussion non aboutie, sur les évaluations de mi-parcours et de fin de parcours du cadre d'action, le Président Ferrari a appelé les délégations intéressées à se réunir, à titre officieux, pour trouver un compromis.

Le Président Ferrari a ensuite suggéré qu'aucun nouveau libellé ne soit pris en considération. L'AOSIS y a fait une forte objection et les délégués ont décidé d'examiner un paragraphe tiré de la récente Réunion Internationale sur l'Examen de l'Application du PAB, poursuivant leurs délibérations jusque tard dans la nuit.

REUNION THEMATIQUE

ENSEMBLES THEMATIQUES: Groupe de Discussion sur l'Ensemble 1: Gouvernance et cadres institutionnel et politique de la prévention des risques: Glaudine Mtshali, Chef de la Mission Permanente de l'Afrique du Sud à Genève, a présidé le

groupe de discussion, et a déclaré que la bonne gouvernance est une condition préalable de l'amélioration de la place de la prévention des catastrophes sur l'ordre du jour du développement.

Kenneth Westgate, Premier Conseiller Régional, PNUD, a souligné l'importance de l'engagement politique, de la participation des diverses parties prenantes, et des ressources financières, pour la réalisation de la bonne gouvernance dans le domaine de la prévention des risques de catastrophe, et a présenté les objectifs volontaires proposés aux gouvernements. Keiichi Tango, Directeur Exécutif de la Banque du Japon pour la Coopération Internationale, a encouragé le rattachement des programmes de prévention des risques de catastrophes aux ODM, et a déclaré qu'un investissement dans la prévention des risques est nécessaire entre les catastrophes. Irmgard Schwaetzer, Président du Comité Allemand sur la Prévention des Catastrophes, a parlé du rôle des plates-formes nationales et a déclaré que la bonne gouvernance dans le domaine de la gestion des risques exige l'adoption d'une approche multipartite, pluri-échelonnée et pluridisciplinaire. Martin Owor, Commissaire Adjoint du Département Ougandais chargé de la Préparation aux Catastrophes et des Réfugiés, a souligné que seule une poignée de pays africains ont mis en place des stratégies nationales de prévention des catastrophes, et a souligné le besoin de déterminer toutes les parties prenantes, dès le début du processus décisionnel politique, aux fins de s'assurer d'une mise en œuvre efficace de la stratégie. Khursid Alam, Conseiller Politique auprès de l'Equipe chargée de l'Action de l'Aide d'Urgence Internationale, a souligné la nécessité, pour la gouvernance, d'être centrée sur l'être humain et de s'assurer de la participation des groupes vulnérables.

Le débat qui a suivi s'est focalisé sur: la surpopulation en tant que cause profonde de la vulnérabilité; la nécessité de l'imputabilité, de la coordination entre les agences donatrices, et d'approches participatives; et le rôle des plates-formes nationales et régionales.

Ensemble 3: Instauration d'une culture de prévention – initiatives de conscientisation publique équilibrée au plan des genres: Cette session a été modérée par Gloria Bratschi, spécialiste argentine de la planification de la prévention. Cheryl Anderson, du Réseau Femmes et Catastrophes, a parlé de la publication du "Gender and Disaster Sourcebook." Mahdavi Ariyabandu, de l'Intermediate Technical Development Group (ITDG), a présenté des cas de la région du Sud Asiatique, d'intégration des femmes dans l'éducation publique. Ramiro Batzin, du Conseil des Autochtones d'Amérique Centrale, a présenté un exposé sur l'application du 'Riskland Game' par les Maya. Ana Mariá Bejar, de Save the Children, Royaume-Uni, a donné un aperçu sur les campagnes de préparation aux catastrophes, ciblant les femmes. Xavier Castellanos, de la FICR, a parlé de la responsabilité des médias dans l'alerte aux catastrophes. Petro Ferradas, de l'ITDG, s'est focalisé sur les droits des populations vulnérables dans les situations de catastrophe. Rowena Hay, de l'organisation Umvoto Africa, a parlé des femmes en tant qu'actrices puissantes de la reconstruction après les catastrophes. Armine Mikayelyan, de l'organisation 'Women for Development', a mis en exergue la participation des femmes et des enfants dans les Campagnes des Nations Unies sur la Prévention des Catastrophes. Ricardo Pérez, de l'Organisation Pan américaine pour la santé, a parlé de l'utilisation des feuillets radiodiffusés pour la sensibilisation et la conscientisation contre les catastrophes.

DANS LES COULOIRS

Alors que de nombreux délégués ont applaudi la session spéciale sur la catastrophe de l'Océan Indien, certains se sont demandé si la focalisation sur un drame unique ne risquait pas de déprécier les objectifs d'origine de la Conférence. Ils ont argué que d'autres catastrophes, telles que les sécheresses, les famines et les invasions de sauterelles, ne sont pas en train de bénéficier de l'attention qu'elles méritent. Ces réserves se sont largement dissipées grâce aux nombreuses interventions puissantes qui ont réorienté l'attention vers ces "tsunamis silencieux."

La Conférence entamant sa dernière ligne droite, les participants se sont focalisés sur les produits attendus, plusieurs groupes de la société civile et autres, se préparant à les juger. En dépit de la large appréciation exprimée en faveur de l'une des propositions avancées – l'objectif du Japon consistant à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de vies perdues dans des catastrophes liées à l'eau – certaines ONG ont souligné l'importance du traitement des défis posés aux survivants des catastrophes, tels que le déplacement et la perte des moyens d'existence. Il y a eu encore un débat sur le besoin de trouver les voies et moyens d'élaborer des objectifs inscrits dans un calendrier précis, et d'établir des repaires et des indicateurs, même si cela devait se faire seulement dans le cadre de la suite à donner à la Conférence.